



Observatoire sur les *S*ystèmes d'*I*nformation les *R*éseaux et les *I*nforoutes au *S*énégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au
Sénégal**

n°65 décembre 2004

Sommaire

Editorial

Esquisse de bilan

Actualités

La radio Wal FM fête ses sept ans d'existence

L'action Sonatel bat un nouveau record à la BRVM

Journée de réflexion sur le dégroupage

Atelier sur le commerce électronique

Séminaire sur la vulgarisation des procédures de gestion des fréquences radio FM

Marc Rennard porté à la tête du Conseil d'administration de la Sonatel

Guerre des prix sur les frais d'accès à l'ADSL

Lancement d'un logiciel d'automatisation des déclarations fiscales

Le Groupe interbancaire monétique de l'UEMOA s'installe à Dakar

Politique

L'ART invite les fournisseurs de services à valeur ajoutée à déclarer leurs activités

Infrastructures et services

Extension du réseau Alizé dans la région de Tambacounda

Lancement officiel de la télévision sur ADSL

Projets

Portabilité des numéros et sélection du transporteur longue distance

Toutes les localités du Sénégal auront accès au téléphone d'ici 2010

Projet de création d'une radio et une télévision à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Rendez-vous

Conférence régionale africaine préparatoire de la seconde phase du SMSI

Cérémonie de lancement du Forum des cyber centres du Sénégal (FOCYS)

Esquisse de bilan

En cette période, il est difficile de ne pas sacrifier au traditionnel bilan de fin d'année d'autant que 2004 semble avoir été une année charnière en matière de TIC au Sénégal. En effet, l'année écoulée a débuté avec l'annonce par le gouvernement de son intention de mettre fin au monopole de la Sonatel sur la téléphonie fixe et internationale, intention qui a été concrétisée en juillet 2004, clôturant ainsi le processus de réforme du secteur des télécommunications entamé en 1981. Désormais l'ensemble des activités de télécommunication est placé sous le régime de la concurrence, ce qui devrait permettre l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché, favoriser le déploiement de technologies alternatives et entraîner une baisse des coûts sur certains services. Cependant, en l'absence d'une lettre de politique sectorielle des télécommunications, les investisseurs nationaux et étrangers sont dans l'expectative ce qui a pour conséquence de retarder la matérialisation des opportunités offertes par la libéralisation du secteur. L'année 2004 a également permis de constater la montée en puissance de l'ART qui a annoncé de nombreux chantiers : plan national de numérotation, adoption d'une grille tarifaire pour l'assignation des fréquences radioélectriques, journées de vulgarisation sur la gestion des fréquences, concertation nationale sur la libéralisation du secteur des télécommunications, élaboration d'un projet de cahier des charges pour l'exploitation des télécentres, réflexion sur le dégroupage et la portabilité des numéros, etc. Il reste à l'ART de s'affirmer plus vigoureusement si elle veut être vraiment crédible aux yeux de tous les acteurs. Pour ce qui est de l'infrastructure et des services, les faits marquants ont été la progression continue de la téléphonie mobile, l'extension de l'ADSL à toutes les capitales régionales, le lancement du WiFi et l'expérimentation de la télévision sur ADSL, le passage de la bande passante Internet internationale à 465 Mbps et la création d'un comité de pilotage sur l'Internet nouvelle génération. Cependant, malgré des progrès, la couverture des zones rurales laisse toujours à désirer avec des conséquences graves en matière d'aménagement du territoire et d'égalité d'accès des citoyens aux outils de communications. De plus, en raison notamment de tarifs élevés, l'infrastructure et les services restent largement sous-utilisés par les acteurs économiques comme par les ménages au pouvoir d'achat limité. L'Etat a fait des avancées substantielles tant sur le plan institutionnel avec la création de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) qui devrait mettre définitivement fin à la cacophonie qui a régné dans le domaine pendant de nombreuses années que sur le plan opérationnel avec la mise en œuvre de l'intranet administratif qui devrait contribuer de manière significative à la modernisation du fonctionnement de l'administration. L'annonce de l'introduction de la nouvelle carte nationale d'identité utilisant des procédés biométriques devrait consolider les acquis en matière de fichiers d'identification et permettre de fiabiliser le fichier électoral, gage d'élections démocratiques et transparentes. Le secteur privé continue à montrer son intérêt pour les TIC comme le prouve le dynamisme des entreprises du secteur et sa volonté de mieux prendre en charge ses problèmes spécifiques avec la création d'organisations professionnelles comme la SITSA (Senegalese Information Technology Association) et la FOCYS (Fédération des Opérateurs de Cybercentre du Sénégal) qui sont venues s'ajouter à l'Organisation des professionnels des technologies de l'information et de la communication (OPTIC). Du côté de la société civile, les diverses associations continuent de faire leur travail de sensibilisation, de vulgarisation et de formation avec beaucoup de volonté mais avec peu de moyens. Des projets initiés avec le concours de la coopération internationale comme la Digital Freedom Initiative (DFI) sont entrés dans leur phase de déploiement, venant ainsi élargir le champ des interventions multiformes qui doivent être mises en synergie par une stratégie nationale élaborée selon une démarche participative. L'année 2005 qui débute

devrait être celle de la confirmation des options stratégiques du Sommet mondial de la société de l'information dont la seconde phase se déroulera en novembre à Tunis. Début février, la réunion régionale du groupe Afrique à Accra devrait donner une plus grande impulsion à la concertation qui est engagée au sein du NEPAD et de l'Union Africaine, afin de mieux coordonner les initiatives en cours sur le continent et tirer ainsi davantage profit des possibilités offertes les TIC. Avec l'inauguration prochaine du Fonds de solidarité numérique (FSN), l'une des initiatives majeures lancées pour réduire la fracture numérique, il sera bientôt possible de concrétiser sur le terrain la volonté déjà affichée par l'Organisation mondiale des villes et pouvoirs locaux ainsi que les pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie de mettre en place des mécanismes de financement innovants. Dès lors, il urge de matérialiser l'idée de « Coalition nationale » pour la Société de l'Information qui est devenue au fil des rencontres un concept que s'approprient de nombreux acteurs qui y trouvent la formule idéale pour gérer le large consensus qui se dégage au Sénégal conduire pour une politique volontariste en faveur du développement des TIC tant du point de vue des infrastructures et des équipements que de celui des usages. Pour terminer, au nom de tous les membres d'OSIRIS, je voudrais souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous qui nous lisez régulièrement, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2005.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* La radio Wal FM fête ses sept ans d'existence

Au cours du mois de décembre, à travers une série d'activités organisées à Ziguinchor, Thiès, Tambacounda, Louga, Kaolack et Dakar, le groupe de presse Wal Fadjri a fêté les sept années d'existence de la radio Walf FM. Désormais aux côtés de Walf FM créée en décembre 1997, il est possible d'écouter Walf Fm 2, une radio à vocation religieuse, et Walf FM 3, une chaîne à vocation musicale. Après une expérience malheureuse avec WorldSpace, Wal FM a procédé à un investissement de plus d'un milliard qui lui a permis de renouveler entièrement l'équipement en numérique de la radio et de la porter sur les satellites (Hot Bird 6 et Nss 7), permettant ainsi aux auditeurs d'Afrique, d'Europe et d'Asie de la capter. A l'avenir, Wal FM devrait également pouvoir être captée en Amérique et dans l'Océanie et le groupe n'a pas abandonné son projet de lancer une chaîne de télévision privée.

Wal Fadjri : <http://www.walf.sn/>

* L'action Sonatel bat un nouveau record à la BRVM

Le 14 décembre 2004, l'action Sonatel a battu un nouveau record de cotation à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire) fixée en atteignant la somme de 35 750 Francs cfa. Le précédent record était de 31 000 Francs cfa en 2003.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

BRVM : <http://www.brmm.org/>

* Journée de réflexion sur le dégroupage

Le 15 décembre 2004, l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a organisé une journée de réflexion sur le dégroupage avec les principaux acteurs du marché. Les travaux ont été organisés autour de la présentation faite par le cabinet TERA sur la base de l'expérience française. Le dégroupage, tel qu'il est pratiqué dans les pays qui ont privatisé leur opérateur national de télécommunications, oblige l'opérateur historique à permettre à d'autres opérateurs d'utiliser ses propres lignes pour y dispenser leurs services. Il porte notamment sur la boucle locale, qui est la partie du réseau de télécommunications en fil de cuivre située entre la prise téléphonique de l'abonné final et le central local, avec pour objectif de permettre aux nouveaux opérateurs de desservir directement leurs abonnés en utilisant le réseau local de l'opérateur historique. A la suite de la journée de réflexion deux groupes de travail regroupant la Sonatel, Sentel, les centres d'appel, les fournisseurs d'accès Internet et les associations de consommateurs, ont été constitués pour traiter, l'un des aspects économiques et financiers et l'autre des aspects techniques du dégroupage.

ART : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

* Atelier sur le commerce électronique

Les 14, 15 et 16 décembre 2004, Osiris a organisé en partenariat avec le Centre du commerce International (CCI) un atelier sur le commerce électronique dans le cadre du programme « Passerelles pour le commerce électronique ». Suite à la présentation de l'étude réalisée sur le niveau de préparation du Sénégal au commerce électronique, deux activités ont été organisées à savoir le coup d'envoi du programme et un atelier de formation destiné aux décideurs. L'objectif de ce programme est de renforcer la compétitivité internationale des entreprises à travers l'utilisation des TIC et la pratique du commerce électronique, et de développer les capacités d'appui à l'adoption du commerce électronique des institutions qui soutiennent les entreprises. Un site Web du programme national « Passerelles pour le Commerce Electronique » a été créé à cette occasion qui contient notamment les présentations faites lors de cet atelier.

Site du programme national : <http://www.senegal-etradefridge.org/>

CCI : <http://www.intracen.org/>

* Séminaire sur la vulgarisation des procédures de gestion des fréquences radio FM

Le 15 décembre 2004, l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a organisé un séminaire sur la vulgarisation des procédures de gestion des fréquences radio FM. En effet, en application du décret n° 2003-64 du 17 février 2004, c'est l'ART qui assigne les fréquences de radiodiffusion et de télévision à la demande de l'autorité chargée de l'autorisation d'exploiter les stations et services audiovisuels à savoir le ministère de l'information. A l'heure actuelle, un total de 141 fréquences FM a été assigné dont 70 à des radios commerciales, 48 à des radios publiques et 23 à des radios associatives.

ART : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

* Marc Rennard porté à la tête du Conseil d'administration de la Sonatel

Le 15 décembre 2004, Marc Rennard a été porté à la tête du Conseil d'administration de la Sonatel en remplacement de Jean-Pierre Achouche.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Guerre des prix sur les frais d'accès à l'ADSL

Au cours du mois de décembre 2004, la guerre des prix a fait rage sur les offres ADSL entre la Sonatel Multimédia et Arc Informatique. A la « Méga promo » de Sentoo proposant ses connexions ADSL à 256 et 512 Kbps avec modem pour un prix de 8.000 Fcfa correspondant à des frais de timbres, Arc Informatique a répondu par une « Super promotion » consistant en des connexions ADSL à 256 et 512 Kbps avec modem plus un antivirus pour une année contre le paiement de 4.000 Fcfa de frais de timbres. De son côté Sentoo proposait un antivirus en option mais pour la somme de 32.000 Fcfa par an.

Sentoo : <http://www.sentoo.sn/>

Arc Informatique : <http://www.arc.sn/>

* Lancement d'un logiciel d'automatisation des déclarations fiscales

La société MKL i.e & Services vient de mettre sur le marché un logiciel baptisé « Pack déclarations fiscales » qui permet aux entreprises d'automatiser la plupart de leurs déclarations fiscales. Les formulaires produits par cet outil sont reconnus et acceptés par l'administration fiscale et permettent de traiter la Tva, les états trimestriels et annuels des tiers, les états trimestriels et annuels des loyers, la taxe spéciale sur les voitures des personnes morales, l'état récapitulatif annuel de salaires et le bulletin individuel. Le design de ce logiciel qui existe en version mono société et en version multi société pour les cabinets d'expertise qui font de l'assistance comptable a été réalisé par la société SenewebNetworks LLC.

SenewebNetworks : <http://www.senewebnetowrks.com/>

* Le Groupe interbancaire monétique de l'UEMOA s'installe à Dakar

Installé provisoirement à Dakar depuis janvier 2004, le Groupement interbancaire monétique de l'Union économique et monétaire ouest africaine (GIM-UEMOA) a signé le 11 décembre 2004, un accord de siège officialisant le choix du Sénégal pour abriter les bureaux de cette structure sous-régionale. Le principal objectif du GIM-UEMOA, initié par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est de mettre en place d'un système interbancaire de paiement et de retrait par carte au sein des pays de l'UEMOA. Pour se faire, aux côtés du GIM-UEMOA, chargé de la gouvernance et de la tutelle de la monétique, un Centre de traitement monétique (CTM) auquel incombera les traitements des transactions initiées à l'aide des cartes bancaires autorisées par le GIM-UEMOA, devrait voir le jour à Dakar au cours de l'année 2005.

GIM-UEMOA : <http://www.gim-uemoa.org/>

Politique

* L'ART invite les fournisseurs de services à valeur ajoutée à déclarer leurs activités

A travers un communiqué publié sur son site Web, l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a invité l'ensemble des fournisseurs de services à valeur ajoutée tels que définis dans sa décision n° 2004-004 en date du 28 avril 2004 (messagerie électronique, messagerie vocale, audiotex, échange de données informatisé, télécopie améliorée, services d'information on-line, services d'accès aux données, transfert de fichiers et de données, conversion de protocoles et de codes, services Internet et services mobiles) à déclarer leurs services dans les meilleurs délais conformément à l'article 19 de la loi 2001-15 du 27 décembre 2001 portant Code des télécommunications.

ART : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

Infrastructures et services

* Extension du réseau Alizé dans la région de Tambacounda

Alizé, le réseau de téléphonie cellulaire mobile de la Sonatel Mobiles, a étendu sa couverture dans la région de Tambacounda. Désormais les zones de Missirah et Kothiyary sont couvertes et le réseau est accessible dans la plupart des collectivités locales.

Alizé : <http://www.alize.sn/>

* Lancement officiel de la télévision sur ADSL

Le 2 décembre 2004, la Sonatel a officiellement lancé la télévision sur ADSL. Réalisé avec l'appui technique de France Télécom et en partenariat avec Canal Horizons pour la partie contenus, ce nouveau service permet d'accéder à six chaînes de télévision. Dès la fin du mois de décembre 2004, une phase pilote commerciale de test sera lancée avec 200 utilisateurs afin de mettre au point les questions liées à l'installation et à la maintenance. La Sonatel prévoit de commercialiser dans un premier temps deux offres consistant en un bouquet de chaînes numériques et un bouquet de chaînes numériques plus Internet à haut débit et dans une phase ultérieure la vidéo à la demande avec accès à Internet en option.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

Projets

* Toutes les localités du Sénégal auront accès au téléphone d'ici 2010

A l'occasion de l'adoption du budget du ministère des postes, télécommunications et des nouvelles technologies de l'information, le Ministre Joseph Ndong a fait état d'un projet visant à connecter les 14.000 localités du Sénégal au réseau téléphonique d'ici 2010.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* Portabilité des numéros et sélection du transporteur longue distance

L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) réalise actuellement une étude sur la portabilité des numéros et la sélection du transporteur longue distance. La portabilité des numéros devrait permettre aux utilisateurs de conserver leur numéro de téléphone quand ils changeront d'opérateur de réseau ou de fournisseur de service, d'adresse de leur domicile, ou de service. Quant à la sélection du transporteur longue distance, c'est la possibilité pour chaque utilisateur de choisir l'opérateur qui va acheminer sa communication nationale (interurbaine) et internationale. Cette étude fera l'objet d'une restitution avec les principaux acteurs du marché avant de déboucher sur l'arrêt de dispositions définitives.

ART : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

* 5 milliards pour l'informatisation de la justice

Dans le cadre du Programme sectoriel de la justice (PSJ), il a été décidé de mettre l'accent sur la gestion du système d'information judiciaire de manière à accélérer et optimiser les procédures judiciaires en rendant plus accessible la justice aux justiciables. Pour ce faire, une étude a été réalisée par le cabinet A & C en vue de la mise en place d'un système d'identification, de documentation et d'archivage des actes ainsi que l'interconnexion des centres judiciaires et des institutions relevant du ministère de la Justice. Un tel projet devrait également prendre en compte l'automatisation et la sécurisation des procédures judiciaires avec l'extension de la chaîne pénale, la gestion du personnel judiciaire, la gestion budgétaire et comptable, la gestion des détenus des prisons ainsi que celle des pensionnaires de la Direction de l'éducation surveillée et de la protection sociale. S'il devait être réalisé, il en coûterait de l'ordre de quatre milliards sept cent millions de francs Cfa à l'Etat.

* Projet de création d'une radio et une télévision à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

A l'occasion d'une conférence-débat organisée par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), sur le thème "Peut-on parler de la science à la télévision", le Recteur de l'UCAD, Abdou Salam Sall, a fait part de sa la volonté de mettre en place une radio et une télévision. Ces médias devraient notamment être utilisés pour la vulgarisation des connaissances scientifiques et inciter les jeunes à choisir les filières scientifiques qui n'attirent actuellement que 30% des nouveaux bacheliers.

UCAD : <http://www.ucad.sn/>

Rendez-vous

* Conférence régionale africaine préparatoire de la seconde phase du SMSI

La Conférence régionale africaine préparatoire en direction de la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui se teindra à Tunis (Tunisie) en décembre 2005, se déroulera du 2 au 5 février 2005 à Accra (Ghana).

Prepcom Afrique : <http://www.wsisaccra2005.gov.gh/>

* Cérémonie de lancement du Forum des cyber centres du Sénégal (FOCYS)

Les propriétaires et les gérants de cyber centres du Sénégal viennent de se regrouper au sein d'une association dénommée Forum des cyber centres du Sénégal (FOCYS) dont la vocation est de constituer un cadre unique de réflexion et d'activités en vue de promouvoir le développement et la sauvegarde des cyber centres, de développer l'usage des technologies de l'information et de la communication en relation avec les collectivités locales et l'administration générale ainsi que les entreprises privées. La cérémonie officielle de lancement de cette nouvelle association aura lieu le samedi 08 janvier 2005 à partir de 9 heures, dans le hall de la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar et sera placée sous le haut patronage du Président de la République Maître Abdoulaye Wade.

FOCYS : <http://focysenegal.site.voila.fr>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>

Copyright © Osiris, décembre 2004
